



Le 5 novembre 2018

1. Implantation des nouveaux appareils de protection respiratoire isolant autonome (APRIA)

À l'automne 2016, un comité de travail a été mandaté afin d'établir les besoins dans le cadre du projet de renouvellement des appareils de protection respiratoire isolant autonome (APRIA).

Depuis, plusieurs étapes ont été franchies, notamment la définition des besoins, la rédaction et l'affichage de l'appel d'offres, la sélection du fournisseur, l'achat des APRIA, la réception, la vérification de conformité, la formation (réparateurs et utilisateurs) et finalement l'implantation complète des APRIA le 1^{er} novembre dernier.

Aussi, je souhaite vous faire part de toute mon appréciation pour la grande collaboration et l'excellence du travail accompli par tous les acteurs impliqués dans ce projet d'envergure, soit le comité d'homologation, le CPSST, la DFRD, le QMSP, le personnel aux opérations, le personnel administratif, le Service des approvisionnements, la Division des communications en sécurité publique, le fournisseur Aéro-feu, le manufacturier MSA ainsi que les mécaniciens du SGEM.

De plus, notre fournisseur Aéro-Feu, nous a fait part que le processus d'implantation du nouvel APRIA au SPCIQ a été le plus rapide au Canada jusqu'à ce jour.

La réussite de ce projet majeur a été rendue possible grâce au professionnalisme et à l'implication de tous.



Christian Paradis
Directeur